

Le Cadre de Coopération des Partenaires de l'ABN a été signé par 22 de ses partenaires techniques et financiers lors de la Conférence de Paris en avril 2004.

Les partenaires au développement de l'ABN ont signé le Cadre de Coopération des Partenaires de l'Autorité du Bassin du Niger, qui affirme la volonté des signataires de renforcer la coordination de leurs interventions et de participer activement au Comité consultatif des partenaires de l'Autorité du Bassin du Niger.

Les projets d'avenir pourront désormais être envisagés. De nombreux ouvrages sont prévus sur le bassin, pour l'irrigation agricole, l'énergie, la navigation, la pêche... et également pour garantir l'hydraulicité du fleuve, c'est-à-dire son écoulement toute l'année. Pour faire vivre les populations du bassin, il faudra l'aménager, des petits travaux contre l'ensablement entrepris à l'échelle locale, jusqu'aux barrages dont les impacts socio-économiques et environnementaux devront être évalués à l'échelle de la région.

Après la Conférence de Paris, parfaite illustration de la démarche du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), il est désormais possible de concevoir ces ouvrages dans une perspective commune, de complémentarité et d'intégration, dans le respect des intérêts des pays et des populations en amont et en aval.

[Télécharger l'intégralité du Cadre de Coopération des Partenaires](#)